



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formation Plénière

Séance du lundi 14 novembre 2016

Le lundi 14 novembre 2016, à 13h30, les membres composant le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 4 novembre 2016, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier, en Salle des Actes - Site du Triolet.

Membres présents avec voix délibératives :

P. AUGÉ - I. BENTALEB - M-H. BODILIS - M. BUYSSE - A. DEBANT - B. FABRE - G. GIBELLO - H. HERRADA - O. JONQUET - S. KHACHNI - C. LAGARDE - G. MASSIERA - D. PAUMELLE - P. PIERROT - S. RAPIOR - J. SOETE - J.P. UDAVE - A. VANDEVENTER - L. VOYARD.

Membres représentés avec voix délibératives :

M. ANSELME - C. ASSAF - J. BOICHE - A. DELJARRY - M.C. GOLDSMITH - T. GUILLET - J. NOUREDDINE - I. TOURNIER.

Membres absents :

C. CAZES - M. COLLIN - M. CHARDÈS - C. FIORIO - E. GARNIER - C. HOULDINGER - E. IMBERT - L. LACHAUD - F. LINOT - A. MOULET.

Membres présents avec voix consultatives :

D. FICHOT, Agent Comptable.

Membres invités :

B. VINCENT, Responsable du service de l'enseignement supérieur - Rectorat.
J-P. RESPAUT, Vice-Président chargé de la Formation et de la Vie Universitaire.
J. MERCIER, Vice-Président chargé de la Recherche.
T. DANIEL, Vice-Président Etudiant.
E. VIGNAL, Vice-Président délégué à la professionnalisation.
A. VERNHET, Vice-Président délégué aux contrôles internes et de gestion.
A. FICHARD-CARROLL, Vice-Présidente déléguée à la responsabilité sociale de l'université.
M. GUEDJ, VP déléguée à la diffusion de la culture scientifique et à la valorisation des patrimoines historiques.
F. HENN, Vice-Président délégué aux relations internationales.
P. SAURET, DGS adjoint chargé de la formation et des vies étudiante et institutionnelle.
P. LASHERMES, DGS adjoint en charge des ressources humaines et des affaires budgétaires.
S. PONS, DGS adjoint chargé de l'analyse stratégique et de la conduite du changement.
F. BESSIERE, Directeur des Affaires Financières (DAF).
G. HALBOUT, Directeur de la Faculté des Sciences.
S. PRAVOSSOUDOVITCH, Directeur de Polytech.
K. MESSEGHEN, Directeur de l'UFR Administration Économique et Sociale (AES).
M. VALENZA, Directeur de l'IUT Montpellier-Sète.
L. VIAN, Directrice de l'UFR Pharmacie.
P. GIBERT, Directeur de l'UFR Odontologie.
J.F. DUBÉ, Directeur de l'IUT de Nîmes.
P. PUJAS, Directeur de l'IUT de Béziers.
E. SERVAT, Directeur de l'OSU-OREME.
B. LUPORSI, Directrice des Affaires Générales et Institutionnelles (DAGI).
L. WEIL, Directrice du Service Commun de la Formation Continue.
S. GROPP, Directrice du Service Commun de Documentation (SCD).
F. MIRABEL, Directeur du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle.
G. LAN SUN LUK, Directeur de l'Innovation et des Partenariats (DIPA).
C. DELACOURT-GOLLAIN, Directrice des relations internationales (DRI).
B. LOUICHON, Directrice du Département Scientifique (DS) Education.
F. ROUSSET, Directeur du DS BEEESTE.
B. TOURAINE, Directeur du DS Biologie-AgroSciences.
J-Y. LE GUENNEC, Directeur du DS Biologie-Santé.
J. LARIONOVA, Directrice du Département Scientifique Chimie.
M. HERZLICH, Directeur du DS Mathématiques, Informatique, Physique et Systèmes (MIPS).
H. LEMOINE, Directrice Adjointe de la Direction de l'Innovation et des Partenariats (DIPA).
F. GASSOT, Directrice Adjointe des Ressources Humaines.
M. DENAT, Directrice adjointe de la Direction des Ressources Humaines.
M. LABROUSSE, Responsable Administratif de l'UFR Droit et Science Politique.
F. GERBOUIN, Chef du service recrutement formation et accompagnement (DRH).
H. MAMIA, Chef du service de la vie institutionnelle et statutaire (DAGI).
N. GIRAUD, Chef de cabinet.
A-S. GUILLEMOT, Chef du bureau de la formation des personnels (DRH).
E. RIEFFEL, Gestionnaire - Labex CeMEB.
V. ROSAZ et C. FASTREZ, Bureau gestion et suivi des conseils d'établissement (DAGI).

Membres en exercice : 37

En début de séance : 27 membres présents et représentés (19 présents, 8 représentés).

Les membres présents formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer en application de l'article 14 des statuts de l'Université.

Monsieur le Président ouvre la séance et propose de désigner Monsieur LAGARDE, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ces formalités remplies, le Président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.